



République Française

Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

DECISION DU MAIRE

2024/DAF/166

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ – SMP001 – ACHATS D'ÉVÈNEMENTS PYROTECHNIQUES 2024 – LA BILLEBAUDE

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget de l'exercice,

VU la proposition commerciale en date du 22 février 2024,

CONSIDÉRANT que l'offre proposée par la société LA BILLEBAUDE immatriculée 333 050 532 00014 est économiquement avantageuse,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le marché SMP001 relatif l'achat d'évènements pyrotechniques 2024 et de signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 2 : D'attribuer le marché SMP001 relatif l'achat d'évènements pyrotechniques 2024 à la société LA BILLEBAUDE, siret 333 050 532 00014, pour un montant de 7 500,00€ HT (sept mille cinq cent trente et un euros hors taxes).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Article 3 : D'inscrire la dépense au budget de l'exercice 2024.

Article 4 : Le Directeur général des services et Madame le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision du maire qui sera inscrite au recueil des actes administratifs.

Article 5 : Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame la directrice du service financier,
- La Direction du service informatique,
- Le titulaire du marché.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le 11 avril 2024

Pour le Maire empêché et par délégation,
Le 2^{ème} Adjoint au Maire,
Philippe DUCQ

Certifié exécutoire compte tenu
de sa télétransmission en sous-Préfecture

Le 15 AVR. 2024
et notification ou publication

Le 15 AVR. 2024

Pour le Maire empêché et par délégation
Le 2^{ème} Adjoint au Maire,
Philippe DUCQ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024



Direction des Achat et Finances
Cellule Marchés Publics
Affaire suivie par Laëtitia PONTIUS
Tél : 01 64 60 52 00

LETTRE DE COMMANDE

Nangis, le

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article R.2123-1-1° du code de la commande publique
Objet : SMP001 Achat d'évènements pyrotechniques 2024
Documents contractuels du marché par ordre de priorité décroissante : <ul style="list-style-type: none">➤ la présente lettre de commande➤ les prescriptions techniques➤ le devis du titulaire
Pièce (s) jointe (s) : <ul style="list-style-type: none">➤ le devis du titulaire

Le présent marché est conclu entre :

Mairie de Nangis
Hôtel de Ville
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77370 NANGIS

et le prestataire ci-après désigné titulaire du marché public:

LA BILLEBAUDE
39 rue du Temple
89000 AUXERRE

Pour la réalisation des prestations suivantes :

Fourniture d'évènements pyrotechniques pour deux manifestations :

- Le samedi 13 juillet 2024 : feu simple,
- Le dimanche 25 août 2024 : spectacle pyrotechnique sonorisé.

Forme du marché :

Il s'agit d'un marché ordinaire

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Montant de la prestation et caractéristiques des prix :

Spectacle pyrotechnique du 13/07/2024 : 2 916,67 € HT soit 3 500,00 € TTC
Spectacle pyrotechnique du 25/08/2024 : 4 583,33 € HT soit 5 500,00 € TTC
Soit un total de 7 500,00€ HT soit 9 000,00€ TTC

Ce prix est ferme et définitif.

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, l'éco-contribution le cas échéant ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport et déchargement jusqu'au lieu de livraison, toutes les dépenses résultant de la bonne exécution des prestations ainsi que les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Durée du marché :

Le marché court à compter de la date de notification de la présente lettre de commande et s'achève à la date de fin d'exécution des prestations.

Date d'exécution :

Spectacle pyrotechnique du 13/07/2024
Spectacle pyrotechnique du 25/08/2024

Lieu d'exécution des prestations :

Lieu du tir : Stade municipal Émile Chesnot – 77370 NANGIS

Adresse d'envoi des factures :

Par voie dématérialisée à l'adresse <https://chorus-pro.gouv.fr>

N° SIRET de la Mairie de NANGIS : **217 703 271 00015.**

**Pour le Maire empêché et par délégation,
Le 2ème Adjoint au Maire,
Philippe DUCQ**



Toute clause mentionnée dans un des documents du titulaire ne figurant pas parmi la liste des documents contractuels susmentionnés est réputée non écrite.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

MAIRIE de NANGIS
à l'attention de Mme LE MAIRE
77370 NANGIS

Auxerre le 22 février 2024

Madame le Maire,

Nous avons le plaisir de vous adresser un devis personnalisé concernant votre spectacle pyrotechnique du **25 août 2024** pour un montant total de **5500 € TTC** comprenant :

- **La fourniture des produits pyrotechniques (ISO 9001-2008 et 14001-2004)**
- **L'installation, le tir et le démontage par nos artificiers qualifiés**
- **L'assurance**
- **Le prêt du matériel inerte**
- **La logistique et le transport**
- **La Sonorisation avec supplément de 480€TTC facturé directement par le sonorisateur**
- **La Bande musicale**
- **La Conception du feu en « pyromélogie » ainsi que sa mise à feu par système de tir informatisé EXPLO**
- **Feu d'artifice de catégorie C4-F4 (Avec obligation par vos soins de déclaration en préfecture 1 mois à l'avance)**
- **Les nouveautés 2024**
- **Les certifications, distances de sécurité et quantités de matière active des artifices utilisés.**
- **Le descriptif détaillé du projet**
- **Le bon de commande à nous retourner accompagné de nos conditions générales de vente**

La compétence, la créativité, la passion et l'expérience de nos équipes, associées à la qualité, la fiabilité et à l'originalité des produits de la marque RUGGIERI, leader Européen du spectacle pyrotechnique, sont pour vous la garantie d'un spectacle de qualité à la mesure de vos attentes.

Nous espérons vivement que vous serez sensible à la qualité de notre offre, et vous remercions dans l'affirmative, de nous retourner le bon de commande ci-joint.

Dans l'attente, nous vous adressons, nos respectueuses salutations.

Alexandre BERTRAND



LA BILLEBAUDE SAS
39 Rue du Temple
89000 AUXERRE
03 86 52 01 50
RCS: 333 050 532 00014

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

MAIRIE DE NANGIS
à l'attention de Mme Le Maire
77370 NANGIS

Le 22 février 2024

BON DE COMMANDE DU
SPECTACLE PYROTECHNIQUE DE XX
LE 25-08-2024
(Selon notre devis ci-joint)

D'UN BUDGET TOTAL DE : 5500.00 € TTC

Montage du feu Sur Site, Tir et Démontage par nos artificiers : **COMPRIS**

CHARGES ET ASSURANCE : **COMPRISES**

SONORISATION : **COMPRISE**

DATE DE TIR EXACTE :
(à compléter pour confirmation S.V.P)

Bon pour Accord*



Le Client

*Pour le Maire empêché
et par délégation,
de 2ème Adjoint au Maire
Philippe DUCQ*

Bon pour Accord « La Billebaude »

LA BILLEBAUDE SAS
39 Rue du Temple
89000 AUXERRE
03.86.52.01.50
RCS: 333 050 532 00014

Alexandre BERTRAND

A nous retourner pour accord à notre adresse ci dessous
AVEC NOS SINCERES REMERCIEMENTS

* : La signature de la présente commande entraîne l'acceptation de nos conditions générales de vente contenues dans votre devis joint

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

MAIRIE de NANGIS
à l'attention de Mme LE MAIRE
77370 NANGIS

Auxerre le 22 février 2024

Madame Le Maire,

Nous avons le plaisir de vous adresser un devis personnalisé concernant votre spectacle pyrotechnique du **13 juillet 2024** pour un montant total de **3500 € TTC** comprenant :

- **La fourniture des produits pyrotechniques (ISO 9001-2008 et 14001-2004)**
- **L'installation, le tir et le démontage par nos artificiers qualifiés**
- **L'assurance**
- **Le prêt du matériel inerte**
- **La logistique et le transport**
- **La Conception du feu en « pyromélogie » ainsi que sa mise à feu par système de tir informatisé EXPLO**
- **Feu d'artifice de catégorie C4-F4 (Avec obligation par vos soins de déclaration en préfecture 1 mois à l'avance)**
- **Les nouveautés 2024**
- **Les certifications, distances de sécurité et quantités de matière active des artifices utilisés.**
- **Le descriptif détaillé du projet**
- **Le bon de commande à nous retourner accompagné de nos conditions générales de vente**

La compétence, la créativité, la passion et l'expérience de nos équipes, associées à la qualité, la fiabilité et à l'originalité des produits de la marque RUGGIERI, leader Européen du spectacle pyrotechnique, sont pour vous la garantie d'un spectacle de qualité à la mesure de vos attentes.

Nous espérons vivement que vous serez sensible à la qualité de notre offre, et vous remercions dans l'affirmative, de nous retourner le bon de commande ci-joint.

Dans l'attente, nous vous adressons, nos respectueuses salutations.

Alexandre BERTRAND



LA BILLEBAUDE SAS
39 Rue du Temple
89000 AUXERRE
03 86 52 01 50
RCS: 333 050 532 00014

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

MAIRIE DE NANGIS
à l'attention de Mme Le Maire
77370 NANGIS

Le 22 février 2024

**BON DE COMMANDE DU
SPECTACLE PYROTECHNIQUE DE XX
LE 13-07-2024
(Selon notre devis ci-joint)**

D'UN BUDGET TOTAL DE : 3500.00 € TTC

)

Montage du feu Sur Site, Tir et Démontage par nos artificiers : **COMPRIS**

CHARGES ET ASSURANCE : **COMPRISES**

SONORISATION : **NON COMPRISE**

DATE DE TIR EXACTE :
(à compléter pour confirmation S.V.P)

Bon pour Accord *



*Pour le Maire empêché
et par délégation,
de 2^{ème} Adjoint au Maire,
Philippe Duca*

Le Client

Bon pour Accord « La Billebaude »

LA BILLEBAUDE SAS
39 Rue du Temple
89000 AUXERRE
03.86.52.01.50
RCS, 333 030 537 00014

Alexandre BERTRAND

A nous retourner pour accord à notre adresse ci dessous
AVEC NOS SINCERES REMERCIEMENTS

* : La signature de la présente commande entraîne l'acceptation de nos conditions générales de vente contenues dans votre devis joint

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240415-DEC-2024-166-AR
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024